

**Co-présidence de la table ronde 1
(19.09.2016 de 10h00 à 11h30)**

**« Eliminer les causes profondes des déplacements
massifs de réfugiés »**

**Intervention de S.E. M. Xavier Bettel
Premier Ministre du Luxembourg**

Monsieur le Président Varela,

C'est un honneur pour moi de coprésider cette table ronde avec vous. Comme vous l'avez déjà dit, les causes profondes des déplacements massifs de réfugiés sont multiples. Toutes exigent un engagement accru de la communauté internationale réunie ici à New York.

Nous avons les instruments en main pour pouvoir améliorer la vie des 65 millions de personnes déplacées, dont 21 millions de réfugiés. La durée moyenne de déplacement hors de leurs foyers est de 17 ans. 17 ans, c'est une génération de perdue pour son pays, pour la famille et qui peut être une proie pour tous les extrémismes! Quel gâchis!

La crise syrienne, qui est dans sa 6e année, est malheureusement un exemple flagrant de crise prolongée. La Conférence de Londres a permis de répondre aux

besoins les plus urgents en matière humanitaire et de développement, mais elle n'est qu'une goutte par rapport aux besoins multiples.

Je me permets aussi de rappeler les crises en Irak, au Soudan du Sud, au Yémen ou en Afghanistan. Il faut espérer que la récente trêve en Syrie et autour d'Alep soit un pas vers le règlement de ce conflit. L'accès humanitaire ne peut pas être un instrument entre parties dans un conflit.

Chers collègues,

Dans le cadre des grandes conférences de 2015, conférence d'Addis Abeba sur le financement du développement, sommet sur le développement durable et sommet de Paris sur le climat, nous avons pris des engagements qu'il faut respecter.

J'aimerais dans ce contexte aussi relever le premier Sommet humanitaire mondial, qui s'est tenu en mai, à l'initiative du Secrétaire général. L'Agenda pour l'humanité est un point de départ pour une autre politique dans le plein respect des principes humanitaires. Le « Grand Bargain » auquel nous avons souscrit dans le contexte du Sommet humanitaire assure une plus grande efficacité de l'aide humanitaire. Le Secrétaire général a soumis à l'Assemblée un rapport très complet avec des recommandations. Il faut les respecter et les mettre en

œuvre, tout comme les engagements des grandes conférences de 2015.

L'objectif 16 du Programme pour le développement durable, qui promeut l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous, l'accès de tous à la justice et des institutions efficaces, doit être au centre de notre action. Les actions visant la prévention et la résolution des conflits, combinées à des politiques de développement centrées sur l'éradication de la pauvreté, peuvent faire la différence.

Je tiens à rappeler dans ce contexte que le Luxembourg voue 1% de son revenu national brut à l'aide publique au développement, tout en utilisant des fonds supplémentaires pour la lutte contre le changement climatique.

Il y a cinq ans, dans les pays affectés par les conflits, un enfant sur deux, soit 28,5 millions d'enfants étaient contraints d'abandonner l'école primaire. Ce chiffre illustre l'impact des conflits sur l'éducation. Agir pour soutenir un pays à fournir les services sociaux de base à sa population, agir pour aider un pays à scolariser tous ses enfants, et à les garder à l'école au-delà du primaire est toujours juste. Mais pour créer des perspectives d'avenir il faut que les économies se développent, attirent des investissements et prospèrent afin de créer des emplois.

L'Agenda 2030 prévoit que personne ne doit être laissé pour compte, car les sociétés ont besoin de tout un chacun et de ses capacités. Les femmes et enfants réfugiés sont souvent les premiers à subir des discriminations et à être les victimes de violences. Le respect des droits de l'homme doit être notre crédo.

L'engagement pour lutter contre les causes profondes des déplacements massifs de réfugiés doit aller de pair avec une bonne gouvernance et un Etat de droit. C'est un gage pour rendre durables les efforts de développement et pour donner de l'espoir aux personnes dans le besoin.

Le changement climatique est une autre cause profonde, qui crée une nouvelle catégorie de réfugiés. Ici je voudrais citer le cas du lac Tchad, qui devrait nous interpeler tous. Les responsables des pays riverains ont organisé cette année un événement de haut niveau pour attirer l'attention sur les drames qui s'y déroulent.

2,6 millions de personnes sont déplacées, 9,2 millions sont dans le besoin sur une population de 21 millions. Ce n'est pas une crise oubliée, mais malgré tout elle tombe vite dans l'oubli. La crise humanitaire, sécuritaire et climatique

autour du lac Tchad et du Nord-Est du Nigeria doit être au centre de nos préoccupations.

Mesdames et Messieurs,

L'Agenda 2030 que nous avons adopté ici même il y a un an trace notre route pour les 15 ans à venir. Il s'agit de mettre au centre de notre action politique les 5 "P" de l'Agenda 2030 : les personnes, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat.

Ne perdons plus de temps! Je voudrais saisir l'occasion de cette table ronde pour appeler le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à lancer dès à présent les consultations qui permettront de déboucher sur l'adoption en 2018 d'un pacte mondial sur les réfugiés. Afin que les engagements se traduisent par des actions concrètes !

Je vous remercie.